



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

PT-04(400)

Consentement adapté au secteur privé

Juill. 2026



Traitement des renseignements personnels identifiables et transparence

Personally Identifiable Information Processing and Transparency

PT-04(400) – Consentement adapté au secteur privé (---)

Énoncés :

Fournir les [\[Affectation : mécanismes désignés par l'organisation\]](#) pour permettre aux individus d'adapter les autorisations de traitement aux éléments sélectionnés des renseignements personnels.

Responsable : Aucun

Discussion :

Bien qu'il puisse être nécessaire de traiter certains renseignements personnels pour assurer les fonctionnalités de base du produit ou du service, d'autres types de traitement pourraient ne pas être nécessaires. Dans de tels cas, il convient de considérer un consentement sur mesure. Les organisations devraient informer les individus que leurs renseignements personnels seront visés par l'utilisation secondaire. Le consentement personnalisé permet aux individus de sélectionner comment les éléments des renseignements personnels seront traités. Un consentement plus adapté peut aider à réduire les risques d'atteinte à la vie privée, à accroître la satisfaction des personnes concernées et à éviter les comportements néfastes, comme l'abandon du produit ou du service.